

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00382

Numéro SIREN : 802 669 226

Nom ou dénomination : A.S ALPILLES

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2021 sous le numéro de dépôt 6513

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/05/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	3 362	2 202	1 160	574	586
2183000 Matériel de bureau et informatique	3 362		3 362	2 313	1 049
2818300 Amort.mat.bureau & ln		2 202	-2 202	-1 739	- 483
Immobilisations financières	161		161	157	4
2617000 Titre capital a caut* mutuelle	25		25	100	- 75
2618000 Autres titres	44		44	42	2
2670000 Creances rattachées a participat.	75		75		75
2756000 Fonds garantie caut* mutuelle	17		17	15	2
ACTIF IMMOBILISE	3 523	2 202	1 321	731	590
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	5 250		5 250	6 813	- 1 563
4110000 Clients divers	5 250		5 250	6 813	- 1 563
Autres créances	14 365		14 365	1 714	12 651
4410000 Etats subventions a recevoir	1 500		1 500		1 500
4440000 Etat impôt sur les bénéfices	12 649		12 649		12 649
4456600 Tva deduct.s/achats				1 129	- 1 129
4456700 Crédit de tva à reporter	80		80	44	36
4458000 Tva à régulariser	117		117	522	- 405
4672000 Gie l'agence de st rémy	19		19	19	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	29 688		29 688	98 203	- 68 515
5120000 Banque	29 688		29 688	98 203	- 68 515
Charges constatées d'avance	469		469	466	3
4860000 Charges constatées d'avance	469		469	466	3
ACTIF CIRCULANT	49 772		49 772	107 195	- 57 423
TOTAL GENERAL ACTIF	53 295	2 202	51 093	107 926	- 56 833




Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS A.S ALPILLES pour l'exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	51 092,84 Euros
chiffre d'affaires	91 310,41 Euros
résultat net comptable	35 454,18 Euros

Fait à SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Le 09/09/2021

EXPERT & CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
BP 68, 13532 ST REMY DE PROVENCE cdx
Tél. 33 (0)4 90 52 36 04
www.expertetconseil.fr
RCS Tassinon 539 403 725

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/05/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	3 362	2 202	1 160	574	586
2183000 Matériel de bureau et informatique	3 362		3 362	2 313	1 049
2818300 Amort.mat.bureau & in		2 202	-2 202	-1 739	- 463
Immobilisations financières	161		161	157	4
2617000 Titre capital a caut* mutuelle	25		25	100	- 75
2618000 Autres titres	44		44	42	2
2670000 Creances rattachees a participat.	75		75		75
2756000 Fonds garantie caut* mutuelle	17		17	15	2
ACTIF IMMOBILISE	3 523	2 202	1 321	731	590
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	5 250		5 250	6 813	- 1 563
4110000 Clients divers	5 250		5 250	6 813	- 1 563
Autres créances	14 365		14 365	1 714	12 651
4410000 Etats subventions a recevoir	1 500		1 500		1 500
4440000 Etat impôt sur les bénéfices	12 649		12 649		12 649
4458600 Tva deduct.s/achats				1 129	- 1 129
4456700 Crédit de tva à reporter	80		80	44	36
4458000 Tva à régulariser	117		117	522	- 405
4672000 Gie l'agence de st rémy	19		19	19	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	29 688		29 688	98 203	- 68 515
5120000 Banque	29 688		29 688	98 203	- 68 515
Charges constatées d'avance	469		469	466	3
4860000 Charges constatées d'avance	469		469	466	3
ACTIF CIRCULANT	49 772		49 772	107 195	- 57 423
TOTAL GENERAL ACTIF	53 295	2 202	51 093	107 926	- 56 833

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/05/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/05/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 500 <i>1013000 Capital souscrit appelé versé</i>)	2 500 2 500	2 500 2 500	
Réserve légale <i>1061000 Réserve légale</i>	250 250	250 250	
Autres réserves <i>1068000 Autres réserves</i>	3 000 3 000	3 000 3 000	
Résultat de l'exercice	35 454	74 225	- 38 771
CAPITAUX PROPRES	41 204	79 975	- 38 771
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés <i>4010000 Fournisseurs divers</i>		6 771 6 771	- 6 771 - 6 771
Autres dettes	9 889	21 180	- 11 291
<i>4210000 Personnel : rémunérations dues</i>	1 151	576	575
<i>4310000 Sécurité sociale</i>	347	347	
<i>4371000 Caisse retraite cadr</i>	73	73	
<i>4375000 Ta et fpc</i>		66	- 66
<i>4378000 Klesia</i>	22	22	
<i>4440000 Etat impôt sur les bénéfices</i>		13 859	- 13 859
<i>4457100 Tva collectée</i>	875	1 135	- 260
<i>4550100 Associé aurélie freychet</i>	7 420	5 102	2 318
DETTES	9 889	27 951	- 18 062
TOTAL GENERAL PASSIF	51 093	107 926	- 56 833

Annexe : Préambule

L'exercice social clos le 31/05/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/05/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 51 092,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 454,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/09/2021 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID 19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Annexe : Notes sur le bilan actif**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 523 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 313	1 049		3 362
Immobilisations financières	157	79	75	161
TOTAL	2 470	1 128	75	3 523

Amortissements et provisions d'actif = 2 202 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 739	463		2 202
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 739	463		2 202

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	3 362	2 202	1 160	de 3 à 5 ans
TOTAL	3 362	2 202	1 160	

Etat des créances = 20 177 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	92		92
Actif circulant & charges d'avance	20 085	20 085	
TOTAL	20 177	20 085	92

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 469 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Société AS ALPILLES
Société par actions simplifiée
Au capital de 2500 euros
Siège social : 43 bd Victor Hugo 13210 St Rémy de Provence
RCS Tarascon n° 802 669 226

PROCES VERBAL
DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 31 mai 2021

Le soussigné,

- Freychet Aurélie Associé unique,
Née le 19 août 1972 à Nîmes,
De nationalité française,
Domicilié au 41 route de comps 30300 Beaucaire

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société « AS ALPILLES », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle,
Au capital de 2500 euros,
Dont le siège social est fixé au 43 bd Victor Hugo 13210 St-Rémy de Provence
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarascon sous le numéro 802669226.
Soumise par option à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 mai 2021 ;
2. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
4. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mai 2021, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont

certifié conforme à l'original
[Signature]

AK

présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **91 310,41 euros** et un résultat net comptable de bénéfice **35 454,18 euros**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2021 font apparaître un bénéfice de **35 454,18 euros**, et un montant de **3000 euros** sur le compte réserve facultative.

L'associé unique décide l'affectation suivante

Virement de **35 454,18 euros** Freychet Aurélie en distribution de dividende, payable ce mois-ci.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la rémunération versée à la gérance pour l'exercice écoulé.

Le montant annuel de cette rémunération s'élève à **8 745,24 euros**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2020/2021.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures, 15 NOVEMBRE 2021

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

FREYCHET AURELIE
Associée



certifié conforme à l'original
